

Procès verbal

Le jeudi 27 juin 2024, l'assemblée, régulièrement convoquée le 13 juin 2024, s'est réunie sous la présidence de Alain DUTRANOIS.

Secrétaire de la séance : Gérard GARCIA

Présents : Alain DUTRANOIS, Noël ROUX, Gérard GARCIA, Jonathan MEIKOW, Jacques ROUGER, Christian BEAUCLERCQ

Représentés : Maryse VINCON représentée par Noël ROUX, Josiane DUBOIS représentée par Alain DUTRANOIS

Absents et excusés : Didier CRUZOL, José TEN DIJK - VAN DIERMEN

Ordre du jour :

- 1) Délibération : Plan de financement du Château d'eau
- 2) Lettre de M. BOYER (panneaux photovoltaïques)
- 3) Information sur la future organisation du ramassage des ordures ménagères
- 4) Questions diverses

1) Délibérations du conseil :

PLAN DE FINANCEMENT TRAVAUX CHATEAU D EAU / SECURITE INCENDIE (N° DE_004_2024)

Suite au projet de restauration du château d'eau et aux propositions de l'Etat et du Département, il y a lieu de délibérer de nouveau afin de valider les subventions proposées.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

DEPENSES	RECETTES			
	H.T	T.T.C	SOURCES	H.T
SAUR : remise en état de la conduite montante alimentation eau	12 012.70	14 415.24	Etat fond vert 25 %	15 032.10
MEIKOW Maçonnerie : échafaudage + maçonnerie intérieure du réservoir + maçonnerie extérieure du réservoir + peinture	36 728.90	44 074.68	Département 20 %	12 025.68
ROUX Kévin : réfection de la couverture en tuiles plates	11 386.80	13 664.16	Autofinancement 55 %	33 070.62
TOTAL	60 128.40	72 154.08	TOTAL	60 128.40

Calendrier de réalisation de l'opération : - Date prévisionnelle début de travaux : 15/09/2024 -

Date prévisionnelle fin de travaux : 15/09/2025

Le conseil municipal après avoir délibéré :

- ADOPTE l'opération de la restauration du château d'eau afin de maintenir un niveau de sécurité incendie et les modalités de financement
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel
- APPROUVE le calendrier de réalisation de l'opération
- AUTORISE le maire à signer tout document relatif à cette opération

Délibération : adoptée

2) Lettre de M. Boyer (panneaux photovoltaïques)

M. Le Maire fait lecture de la lettre de M. Boyer adressée à la Mairie le 07 mai 2024 :

" Suite à notre entretien téléphonique de ce jour, j'ai l'honneur de vous confirmer que le dépôt de permis de construire relatif à l'obtention d'une installation de panneaux photovoltaïques sur les parcelles D 501 à 507 soit 5 hectares 9080 lieu-dit Laniel, commune de Floressas, a été déposé.

Nous avons engagé, avec l'approbation par l'assemblée générale des associés, la société à faire donation à la commune de ces terrains, dans la seule hypothèse où le permis de construire des panneaux photovoltaïques serait accordé.

Je vous serai très obligé, Monsieur le Maire, de faire communication de ces éléments à l'ensemble de vos Conseillers Municipaux."

M. Le Maire indique que M. Boyer devra appliquer le règlement du PLUi validé le 15 mai 2024.

3) Information sur la future organisation du ramassage des ordures ménagères

- Mme Dubois Josiane et M. Rouger Jacques et M. Dutranois Alain sont désignés référents des ordures ménagères
- Passage en horaires d'été en déchèteries, les administrés peuvent consulter ces données sur le site de la Commune.

4) Questions diverses

M. Noël Roux a demandé à suivre le dossier de la couverture du parvis du Château.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a levé la séance à 22 heures 05.

Le secrétaire,

Gérard GARCIA



Le Maire,

Alain DUTRANOIS



M. DUTRANOIS Alain
Maire de Floressas